

LA GAZETTE DE JOLLETTE
PARAIT TOUS LES
Mardi et Vendredi.
ABONNEMENTS.
52 ANS.
Canada \$2.50
Etats-Unis (en or) 2.00
(payable d'avance.)
Les frais de poste ne sont pas
compris dans les deux cas.

LA GAZETTE DE JOLLETTE

POLITIQUE, COMMERCIAL, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion par
ligne..... \$0.0
Chaque insertion sui-
vante par ligne..... 0
Une remise libérale est accordée
pour les annonces à long
terme.
Toute correspondance, etc.
doit être munie d'une signature
responsable.

CARTES D'AFFAIRES.

AVOCATS.
A. FONTAINE, Avocat, Rue Notre-
Dame, Joliette.

MARTEL & BEAUPRE, Avocats,
Bureau: Rue Pisk, No. 3 et 4,
Joliette.

MM. Martel & Beaupre suivront les Cours
du District de Joliette.
J. MARTEL. J. BEAUPRE.

B. BABY & MCGONVILLE, Avocats, Coin
des Rues St. Viateur, et Ste. Marie,
Joliette.

MM. Baby & McGonville, suivront les
Cours de Montcalm, l'Assomption et
Berthier.
Joliette, 1^{er} Avril, 1874.

ARTHUR MCGONVILLE, avocat, Bu-
reau: Place Bourget, Joliette.

C. P. CHARIAND, avocat, Bureau:
Pisk's Block - P. No. 1, Joliette.

M. Charland suivra les Cours de
Montcalm, Berthier et l'Assomption.

NOTAIRES.

VEZINA & DESORMIERS, Notaires pu-
blics, Bureau rue Manseau, Joliette.

J. S. REVERSE, Notaire, Coin des Rues
du Portage et St. Pierre, l'Assomption.

J. B. CHEVIGNY, Notaire, Bureau chez
L. Desautels, Notaire, Joliette.

J. O. LEBLANC, Notaire, Joliette - Bu-
reau: Bâtisse du Bureau d'Enregis-
trément du Comte de Joliette.
Avril 1874.

HUISSIERS.

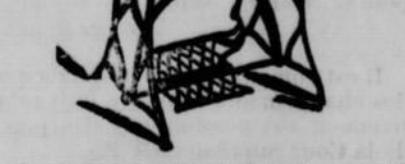
A. B. DESY, Huissier de la Cour Supé-
rieure et de la Cour d'Appel, et En-
censeur licencié, Joliette.

NARCISSE MARTEAU, Huissier de la
Cour Supérieure, Joliette.

L. S. LIPPE, Huissier, St. Ambroise.

J. BIE DESMAIS, Huissier, Bureau
Rue de Lanaudière, Joliette.

B. PERRAULT, Huissier de la Cour
Supérieure, rue Manseau, Joliette.



AUGMENTATION DE STOCK
ET
Reduction de Prix.

Le soussigné, tout en remerciant ses
nombreuses pratiques de l'encouragement
qu'elles lui ont donné, a le plaisir d'annon-
cer au public qu'il a considérablement
augmenté son stock de Machines à Coudre
et réduit ses prix au plus bas point.
Voici la liste des prix des Moutins à
Coudre qu'il a constamment en main:
Webster 25 piastres, Singers de Famille de
30 à 45 piastres, Singers de New-York de 45
à 50 piastres, Wheeler et Wilson de 40 à 45
piastres, Howe 50 piastres, Belgravia 50
piastres; toutes ces Machines à l'exception
des Websters sont de première classe et
garanties.

Il tiendra aussi des
HARMONIUMS,
PIANOS,
ORGUES,
&c., &c.

Il annonce aussi au public, et spéciale-
ment au clergé et aux Communautés Re-
ligieuses qu'ils pourront se procurer, à son
établissement des PIANOS, de la Manufac-
ture de Homerton; et des Harmoniums et
Orgues de Masson et Hamlin.

F. L. DEGUIRE.
MAISON GODIN.
Rue Notre-Dame - JOLLETTE.
Joliette, 12 Août 1874.

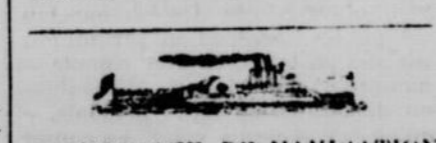
HOTEL JOLLETTE

TENU PAR
EUSEBE BEAUDRY
NO. 77, RUE ST. PAUL,
Pres de l'Eglise Bonsecours
MONTREAL.



Avis Public
CONCERNANT LE CADASTRE
DE LA PAROISSE DE
ST. CHARLES BORROMEE

Dans le but de faciliter la correction de
toute erreur qui aurait pu se glisser dans
les opérations du Cadastre de la paroisse
de St. Charles Borromée, dans les
comté et district de Joliette, parallé-
lement à l'examen de rigueur qui
devra se faire au Bureau du Registrateur,
durant les deux années qui suivront la date
de la proclamation de son Excellence le
Lieutenant-Gouverneur de cette Province.
AVIS est par le présent, donné à toutes
personnes intéressées, que les plans et
livres de renvoi de la paroisse de St. Charles
Borromée sont maintenant déposés au
Bureau du Cadastre, en la ville susdite, Place
Lanaudière, jusqu'au VINGT-SIX d'Avril prochain,
suivant l'inspection de tous ceux qui desir-
ont y vérifier l'exactitude de la desig-
nation de leurs propriétés.
M. CHEPEAU, Directeur
Du Cadastre.
Joliette, 23 Juillet 1875.



COMPAGNIE DE NAVIGATION
"CHAMBLY & MONTREAL"

Le bateau à vapeur "Cultivateur"
capitaine NAPOLEON COLLETTE, tou-
chera à Lanoraie tous les LUNDIS matin à
six heures et les JEUDIS matin à cinq
heures pour Montreal, arrivant à Montreal
et à Verchères; et la course sera faite tous
les MARDI et VENDREDI à deux heures, P.M.
pour les ports susdits et ceux de la
Rivière Chambly.

PRIX DU PASSAGE:
De Lanoraie à Montreal en cabine, un
repas inclus..... \$0.75
De Lanoraie à Montreal, sans repas..... 0.50
De Lanoraie à Montreal, Pont..... 0.25
Par Ordre

PIERRE GORMIER,
Agent general
Joliette, 1^{er} juillet 1875.
Des Tickets de passage seront vendus
par M. J. E. RENAUD, épicer.



CHARLES LEVESQUE, V. S.
MEDECIN VETERINAIRE

Gradué du Collège Vétérinaire de
Montreal.
SERA à JOLLETTE tous les SAMEDIS,
entre neuf heures, A. M., et 4 heures P. M.,
pour donner des consultations sur toutes
sortes de maladies affectant les animaux.

BUREAU: chez ABEL DUGAS
HOTELIER DE JOLLETTE.
EN FACE DU MARCHÉ.

Mlle. Lea Manseau

Se charge de confectionner toutes les
HARDES D'HOMMES
SUR MESURE
Chez M. B. Tremblay-JOLIETTE
Les Prix sont très réduits.
Joliette, 2 Juin 1875.

A Vendre.

UN EMPLACEMENT, contenant trois
arpents de terre en superficie, situé à La-
noraie, à une demi-lieue plus haut que
l'Eglise, sur le Fleuve, bête de Maison,
Ecurie, et un moulin à farine (deux mou-
langes) et à Seie, et d'autres dépendances.
Pour les conditions s'adresser, sur les
lieux, au propriétaire soussigné.
JOSEPH FERLAND.
Lanoraie, 7 Août 1875.

UN SUR DIX ! Feuilleton !

Les Statistiques prouvent qu'une personne
sur chaque dixième de la popula-
tion, est victime d'un acci-
dent chaque année.

ASSUREZ-VOUS
CONTRE LES
ACCIDENTS

En prenant une
POLICE ANNUELLE
DANS LA
" CITOYENNE "
COMPAGNIE D'ASSURANCE
DU CANADA.
DÉPÔT AU GOUVERNEMENT..... \$53,000
SIR HUGH ALLAN, President.
EDWARD STARK, Gérant.

La " CITOYENNE "
Est la seule Compagnie donnant des
PROFITS AUX ASSURÉS
CONTRE LES
ACCIDENTS.

BUREAU CENTRAL:
175 Rue St. Jacques
MONTREAL.
Dr. M. S. BOULET, Agent.
JOLLETTE, P. Q.

A Vendre.

Un emplacement de 54 pieds x 150 situé
sur la Rue Notre Dame, à deux pas du
marché, avec une vaste maison, magasin,
grange, écurie, remise, etc., ci-dessus con-
struites.
Termes Libéraux.
Pour les conditions, s'adresser à Joliette
au propriétaire soussigné.
GEORGE CORNELLIER,
Propriétaire.
Joliette, 1^{er} Mars 1875.

Argent à Preter

PAR LA
Société de Construction
DE JOLLETTE.
Bureau: Porte No. 7, -- Bloc Fisk
Adressez l'application à
J. J. PROVOST,
Sec. Trésorier.

BUREAU
DE
La Société de Construction
PERMANENTE
DE JOLLETTE.

Argent à Preter.
D. DESORMIER, Sec. Trés.
Joliette, 5 Avril 1875.

A Vendre.

Un emplacement pour une tannerie,
situé dans le village de la paroisse du St.
Esprit, contenant environ un quart d'arpent
de front sur environ un arpent de profon-
deur, bâti d'une maison, d'une grange dans
laquelle il y a une étable, et d'une bouti-
que de tanner, toutes lesquelles bâtisses
presque neuves. -- Conditions libérales.
Pour plus amples informations s'adres-
ser au St. Esprit, à l'épouse de
JOSEPH VEZINA.
St. Esprit, 1^{er} Juin 1875. 3m-p

TABACCONISTES
Rue St. Charles Borromée
JOLLETTE

Viennent d'ouvrir un MAGASIN de Tabac,
Cigares, Pots à Tabac, Porte-Cigares, Pipes
de toutes sortes, &c. &c.
MM. Cherrier & Cherrier sollicitent le pa-
tronage du public.
MM. CHERRIER & CHERRIER sou-
vent fournis aux marchands de toutes sor-
tes de tabac et se chargeront de leurs or-
dres dans cette branche.
Joliette, 18 Mai 1875

MEMOIRES
D'UN NOTAIRE.

DEUXIEME PARTIE.
V
LE SANG INNOCENT.
(Suite.)

—Grâce ! dit-il d'une voix mou-
rante, en se voilant le visage avec
sa main; si les morts sortent du
tombeau pour me punir qu'ils ne
frappent que moi, qu'ils épargnent
les innocents !
—Monsieur le vicomte, reprit
Claude, c'est à vous maintenant
que je veux parler. Lorsqu'en ar-
rivant à Hyères, au mois d'octo-
bre 1756, quelques jours après la
mort de madame Clotilde de Varni,
on vous a dit que Julie, folle
de douleur, s'était jetée dans la
mer et que son amant, échappé
du bague et sûr d'être repris, était
mort avec elle, vous l'avez cru,
n'est-ce pas ? et vous vous êtes
dit : Voilà qui va bien, mes se-
crets sont à jamais protégés par
la plus fidèle des gardiennes, la
mort ! Nul ne saura que pour
épouser mademoiselle Clotilde de
Perne, je me suis fait faussaire et
assassin ! Nul ne saura que pour
arriver à mon but, j'ai fabriqué
des papiers constatant la mort de
Gaston de Tervaz, le jeune hom-
me aimé de Clotilde, et que pour
l'empêcher, elle, d'apprendre que
j'avais menti, j'ai fait égorger par
mon garde Baptistin, dans les brou-
tères du Rhône, ce matelot du
Lys, ce Jean Peyrol que Gaston
envoyait à sa maîtresse pour lui
dire qu'il était encore vivant !

Nul ne saura que, deux ans
plus tard, pour me venger de ce
même Gaston à qui madame de
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer, ou de laisser
son amant périr, englouti par les
eaux furieuses ! Nul ne saura que
Varni avait accordé un rendez-
vous de quelques heures, j'ai profi-
té d'une inondation du Rhône et
combiné mon plan de vengeance
de façon que Clotilde fût forcée
ou de se déshonorer,

AVIS.

Le et après le premier d'Octobre prochain, conformément à la loi adoptée à la dernière session du Parlement Fédéral, les frais de port de La Gazette de Joliette seront payés par les Editeurs du Journal, et en conséquence les abonnés ne devront pas payer aux maîtres de Poste le port du journal.

Le prix de l'Édition bi-hebdomadaire sera de \$2.50, payable d'avance, celui de l'Édition hebdomadaire \$1.25, aussi payable d'avance. A ceux qui ne paieront pas d'avance, il sera chargé 25 pour cent de plus, c'est-à-dire \$3.00 pour l'Édition bi-hebdomadaire et \$1.50 pour l'Édition hebdomadaire.

Les Editeurs profitent de l'occasion pour prier instamment les souscripteurs, qui doivent des arriérés, de les payer sans délai.

JOLIETTE.

VENDREDI, 1er OCTOBRE 1875.

A la demande d'un grand nombre de nos lecteurs, nous commençons à publier aujourd'hui le Rapport fait par MM. Bemister & Slater de l'exploration, et des tracés du chemin de Fer du Nord, à la demande des Corporations de Joliette et de Terrebonne et de quelques citoyens des paroisses de St. Jacques, St. Alexis et St. Esprit. Les lecteurs y trouveront plusieurs faits intéressants et pleins d'actualité.

RAPPORT PAR MM. BEMISTER & SLATER, INGÉNIEURS CIVILS, DE L'EXPLORATION, ET DU MESURAGE DES TRACÉS PROPOSÉS DU CHEMIN DE FER DU NORD DE MONTRÉAL A MASKINONGÉ.

(Traduction.)

Au Maire et Corporation de la Ville de Joliette.

Montréal, 4 Août 1875.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire le Rapport suivant des explorations et mesurages faits suivant vos instructions, et de vous remettre en même temps un plan et profil faisant voir l'exploration et les mesurages et arpentages faits depuis la Ville de Joliette jusqu'à la traversée de la Rivière Ottawa par le tracé projeté de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord entre Lachenaie et le Bout de l'Île.

Des plan et profil ont déjà été mis devant vous, faisant voir le tracé entre Maskinongé et Joliette. Ces plans et profils, à vous transmis avec ce rapport, font voir une exploration complète du terrain entre la traversée de la Rivière Maskinongé par le tracé de la Compagnie du chemin de fer du Nord et la traversée de la Rivière Ottawa mentionnée plus haut, en prenant Joliette comme point de déviation de la route projetée de la dite Compagnie.

Les tracés tracés faits par nous étaient fait déjà entre la Rivière Ottawa et Joliette, et entre Joliette et St. Barthélemy, mais une ligne a été faite par la Cie du Chemin de Fer du Nord entre Maskinongé et un endroit près de St. Barthélemy, et je m'en suis servi pour baser les estimés fait dans les Rapports.

De Joliette à Maskinongé deux tracés ont été explorés et mesurés, l'un suivant au nord une ligne directe entre Joliette et St. Barthélemy, et que font voir les plans et profils, et l'autre au sud de la même ligne.

A cause du niveau de l'eau cent (52.80 pieds) requis pour descendre le "Coteau" et les courbes nécessaires pour éviter les ravins, qui sont grands près de la pente du coteau, et vu la difficulté des travaux à la traversée de la Rivière Chicout, j'ai cru devoir adopter le tracé sud par une ligne directe entre Joliette et St. Barthélemy. En conséquence les estimés sont pour ce dernier tracé.

En adoptant ce tracé, une voie droite peut être localisée, de Joliette à la Rivière Maskinongé, distance de 21 milles—avec un niveau de 1 dans 176 (30 pieds par mille) au pied du Coteau et avec des travaux faciles. Il n'y aurait qu'un niveau de ce genre, aucun autre n'étant de plus de 1 dans 200 (26 pieds par mille).

Cet état fait voir le caractère favorable du pays. J'ai décrit au long cette partie de la route dans mon rapport général, et si l'n'est pas en conséquence, n'écoutez pas d'en dire plus long ici.

DE JOLIETTE A LA TRAVERSE DE LA RIVIERE OTTAWA

La contrée traversée par ce tracé est très favorable pour la construction d'un chemin de fer. Le "Coteau" qui est si haut et si abrupt à St. Barthélemy et à Mascouche, ne se rencontre pas sur ce parcours. La pente est graduelle et se continue jusqu'à la hauteur de Joliette, ainsi que le fait voir l'examen du profil.

Le tracé est presque droit, mais il ne l'est pas tout à fait à cause d'un vaste marais, situé au Sud de l'Épiphanie, dans lequel le sol est si mauvais qu'on ne peut songer à le traverser, lorsqu'un bon sol se trouve dans le voisinage.

La route que fait voir la ligne rouge sur le plan et la ligne noire ponctuée sur la carte accompagnant ces rapports, offre un terrain solide par tout excepté, près de la Rivière Ottawa où il est sujet aux inondations sur une distance de trois milles des bords de la rivière, c'est la même chose par le tracé de la Cie. La Rivière Lac-Ouareau est la plus large sur ce tracé, et elle exige un pont de 200 pieds d'arc (ou 2 arcs de 100 pieds chacune.) L'élevation est de soixante sept pieds au-dessus du lit de la rivière.

A l'exception de son coût élevé, le pont n'offre aucune difficulté, vu que le fond de la rivière est en roc et que l'eau n'y est pas profonde; de fait, le cours d'eau pourrait être grandement réduit, sans danger, mais je préfère ne pas gêner le passage de l'eau, afin d'éviter tout dommage aux ponts pouvant résulter de la crue des eaux.

Ci suit un tableau faisant voir les principaux caractères de cette ligne de chemin de fer, si ce tracé était adopté, en même temps qu'un estimé du coût et des comparaisons dans tous ses détails avec le tracé de la Cie de la Rive Nord.

Le tableau dont il est parlé ci-haut (nous l'omettons) fait voir que de Maskinongé à l'Ottawa, en passant par Joliette, la longueur totale du tracé est de 46 milles, et en droite ligne de 44 milles moins un dix-septième, et que l'élevation et l'abaissement du sol est de 326 pieds ou 7 1/2 pieds par mille.

De Maskinongé à Ottawa, par le tracé de la Cie, en passant par l'Assomption, la longueur totale de chemin est de 43 milles, et en droite ligne, de 41 milles moins 1 sixième, et l'élevation et l'abaissement du sol est de 328 ou 7 1/2 pieds par mille.

La différence est donc en longueur de trois milles contre le tracé de Joliette. La construction cependant serait moins dispendieuse. Les estimés sont donnés plus loin en détail.

Le coût total pour les 46 milles, par Joliette, serait de \$900,804 ou \$19,566 par mille.

Le coût total pour les 43 milles, par le tracé de la Cie de la Rive Nord serait de \$972,264 ou \$22,610 par mille; ceci fait voir qu'en adoptant la ligne la plus longue, on épargnerait \$72,160 ou plus de \$3,000 par mille. L'épargne serait beaucoup plus considérable, n'étant les grands travaux des ponts et des pontceaux, comme à la Rivière Lacouareau.

J'ai l'honneur d'être

GEORGE BEMISTER.

A MM. Narcisse Forest, J. E. Ercment, Joseph Ligard et autres.

Montréal, 4 Août 1875.

Messieurs,

Il y a quelque temps, je vous ai transmis un plan et profil du tracé fait suivant vos instructions, entre Joliette, St. Jacques, St. Alexis, St. Esprit et Lachenaie, en vous promettant un rapport des estimés aussitôt après la terminaison des arpentages et explorations entre Joliette et Terrebonne.

J'ai maintenant le plaisir de vous faire le rapport qui suit:

Suivant vos instructions l'exploration a été commencée à environ un mille de St. Esprit. C'est presque une ligne droite entre Joliette et St. Esprit. Faisant une courbe à la Rivière St. Esprit, la ligne va droite à Lachenaie.

Un tableau fait voir que la distance telle que mesurée de Joliette à Lachenaie, en passant par St. Jacques, St. Alexis et St. Esprit, est de 27 milles.

Les chiffres plus haut donnent les résultats suivants:

Cette ligne est supérieure à celle du tracé de la Cie. de la Rive Nord en courbes, non seulement parce que les degrés de déviation sont moindres par milles, mais aussi parce que les courbes ne sont pas rendues nécessaires par la nature du terrain sur lequel la ligne passe, comme celle du St. Esprit où elle change de direction pour Lachenaie.

A l'égard du niveau la différence est en faveur du tracé de la compagnie, à cause de l'échelle de 1 dans 100 (32.80 pieds) nécessaire pour descendre le Coteau entre St. Esprit et Lachenaie.

Dans le calcul de l'élevation et de l'abaissement du sol, l'avantage reste encore au tracé de la Compagnie.

Cependant la voie pourrait y être construite à meilleur marché que par le tracé de la Compagnie, la différence étant comme suit:

Tracé de la Cie. R. Nord..... \$22,610 do Par St. Esprit..... 18,824

Différence en faveur de ce dernier tracé..... 3,786

L'épargne par la voie de St. Esprit est de beaucoup moindre à raison des grands travaux requis au "Coteau"; la direction dans laquelle le tracé court, obligeant de traverser presque à angle droit et à un des endroits les plus raides et où la différence du sommet au pied du Coteau est de 70 à 80 pieds.

Quoiqu'il puisse être épargné sur la construction des 27 milles, en

chiffres ronds, \$100,000, le tracé par St. Esprit étant de huit milles plus long, cette somme serait plus absorbée par la construction de la longueur extra.

Si l'économie était plus grande et que la voie n'eût pas de Coteau à traverser, il y aurait encore deux raisons que je vous ai exposées lors du tracé—pour lesquelles je ne recommanderais pas l'adoption de cette ligne; ce sont, l'allongement de la voie du chemin de fer sans aucun avantage pour la compagnie, et l'angle ou coudé considérable que la ligne doit faire pour traverser la Rivière Ottawa en bas de Lachenaie, cette dernière objection peut être comprise en jetant un coup d'œil sur la carte qui accompagne les rapports.

En face de ces obstacles, l'adoption d'un tracé est impossible.

L'arpentage a pleinement répondu à son but comme exploration de la contrée et j'espère que vous verrez que le tracé que je recommande dans mon rapport général est la meilleure et celle qui doit servir mieux les différents villes et villages intéressés, en même temps qu'il est plus favorable aux intérêts de la Cie. du Chemin de fer de la Rive Nord.

Pour plus d'informations veuillez lire mon rapport général.

J'ai l'honneur d'être,

GEORGE BEMISTER.

(A Continuer.)

VOYAGE AUTOUR DU MONDE.

Je viens de faire mon petit voyage autour du monde. J'ai quitté le paternel logis, vendredi dernier, et j'y suis rentré lundi soir sans tambour ni trompette. Maintenant il ne me reste plus qu'à faire mon itinéraire et à dire mes impressions de voyage. L'esprit d'adventure, le désir de connaître et de m'instruire, l'envie légitime d'étudier les mœurs et les coutumes des tribus, des peuples et des nations m'a fait aller jusqu'à Québec, dans le Québec, le plus beau vaisseau de la Province de Québec. Je suis plus heureux que mon voisin qui n'a pas encore visité complètement les cinq parties de la terre, mais qui pourtant a prolongé ses voyages jusqu'à St. Béatrix, non loin du Pôle nord à sept lignes de Joliette, et à Chiboulet dans le Comté de Bagot, dans l'hémisphère austral.

Les québécois ne m'attendaient point ce jour-là. Aussi les ai-je trouvés dans un néglex presque suburbain pour ne pas dire provincial.

La question de la vaccination agite peu les gens de Québec. Les médecins sont théoriquement pour la vaccine; mais heureusement pour l'humanité, ils ne vaccinent personne en pratique. Il est toujours trop tôt ou trop tard pour insinuer le virus vaccin. C'est un grand malheur. Car à Québec personne ne meurt des suites de la vaccine.

Montréal est plus avancé. On vaccine avec fureur, et les vaccinés meurent par milliers. Honneur au vaccin! Il vaut autant mourir par le vaccin que par la gale ou l'hypertrophie du foie.

Mais il ne faut pas oublier que j'ai quitté Québec et ses falaises et ses rues tortueuses samedi soir. La Compagnie du Richelieu voulait se rendre à Montréal dimanche matin pour me permettre d'assister aux exercices du jubilé. Je suis très content de cette Compagnie. Je ne connais pas ses officiers, et ils ne me connaissent pas. C'est le meilleur moyen de ne pas avoir de querelles internationales, de casus belli en somme. La montée à Montréal fut fort agréable. Nous étions tous des ministres et des anglais.

Le Dr. Fortin chante toujours à ravir:

"Je me souviens de ma jeunesse
Le temps passe ne revient plus."

at-il soupiré sur le piano. Hélas! il n'y a pas que l'ancien ministre des terres de la Couronné qui regrette le temps qui n'est plus...

Pendant que l'on chantait et que je philosophais, les anglais prenaient le spleen, et les anglaises réelles disaient: s'il chantait en anglais ce serait un homme supérieur.

Mais on est arrivé à Montréal. C'est une belle ville, dit-on, où l'on peut fonder les gens du sexe masculin, mais où il est expressément défendu de fonder les chevaux et les autres bêtes qui ne figurent pas sur les Rôles d'Évaluation.

Mon frère puiné, Datif Lépine, demeure à Montréal. C'est un descendant des acadiens. Il fait partie d'une colonie d'acadiens établie à Montréal depuis quelques années.

Ce sont de braves gens que ces fils de l'Acadie! A l'Acadie, ils étaient paroissiens de St. Jacques; en Canada ils habitent St. Jacques, et à Montréal, ils sont autour de l'Église de St. Jacques, et surtout dans la rue Jacques Cartier. Francs et sincères, ces acadiens ne pourraient pas devenir ministres, ni arracheurs de dents. Pourtant ils ont de belles qualités, beaucoup d'esprit, du jugement, de l'honnêteté et de l'horreur pour la vaccine et les enterrements civils.

Possibles comme des rentiers, influent moins ignorants que ne l'a prétendu le Juge Ramsay dans sa dernière charge aux grands jurés, ils ne pleurent pas sur les vitres cassées au Marché Houscoucs, non plus que

sur le non-enfoncement de Guibord. Ils ont peut-être tort. Mais on ne peut être parfait, et l'on n'a pas toute la sagesse d'un juge écossais ou la fermeté de M. Dauter dans le Faubourg de Québec.

Le monde est beaucoup moins grand que je ne croyais. Mais on ne laisse pas que de s'y ennuyer un peu beaucoup. Après tout, vive le coin de terre qui nous a vu naître! Quand on y revient on perd toute envie d'être ministre. D'ailleurs le pays n'y perd rien; car on aura toujours autant qu'on voudra des gens pour nous gouverner et nous régenter. Pour un qui part, il y en a cent qui viennent. La conscription est inconnue dans les hautes régions du pôle.

Mais je ne finirai pas sans dire que mon voyage m'a enchanté. J'ai vu des gens qui m'ont parlé de ma prose avec éloges; j'en ai vu d'autres qui me préféreraient maçon ou lieutenant gouverneur. Mais ce qui m'a le plus frappé dans mon tour du globe, ce sont les abus, les anicroches et les misères.

Il n'y a pas qu'à Villeblague qu'on se rende malheureux. On trouve des gens qui se plaignent jusqu'à Québec, dans la Capitale, dans cette ville superbe qui a vu tant de héros et qui renferme tant de souvenirs.

Plus que jamais je comprends ces vers que Racine, traducteur d'Horace, met dans la bouche d'Agamemnon:

"Heureux qui satisfait de son humble fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché
Vu dans l'état obscur où les dieux l'ont caché."

C. LÉPINE.

L'Assomption, Fête de St. Michel 1875.

ACCIDENT TERRIBLE.

Une dépêche nous avait appris, mercredi, le terrible accident arrivé sur le Chemin de Sorel et Drummondville et qui a causé la mort à plusieurs ouvriers employés sur cette voie. Les chars plates formes étaient placés en avant de la locomotive et un homme était placé sur la première plate-forme, avec une lumière, pour prévenir tout danger.

À deux milles de Yamaska, l'homme placé en avant, donna l'alarme, mais il était trop tard. Le convoi reçut un choc affreux et les plates-formes furent renversées l'une sur l'autre, écrasant tous ceux qui n'avaient pas eu le temps de se jeter hors de la voie.

La Gazette de Sorel donne les détails qui suivent sur cette catastrophe:

Venons en à la cause de l'accident. Des pièces de bois avaient été placées en travers sur la voie; par quoi on ne sait pas encore, bien qu'on ait quelques soupçons de la vérité; dans tous les cas, que peuvent être ces gens-là, sinon de grands imbéciles ou des menteurs de lâcheté et de malice?

M. Swan, le conducteur, fidèle à son poste, avait, comme nous l'avons déjà dit, fait appliquer les freins immédiatement après avoir entendu le signal d'alarme; il n'a du son salut qu'à son agilité, en sautant hors de la voie; il ne laisse pas cependant que d'avoir reçu des contusions à une jambe. Le serrefrein de l'avant et tous les hommes placés sur la plate-forme du front, sautèrent de même en apercevant le danger, et en furent quittes pour la peur et quelques contusions.

Dans l'engin et le tender se trouvaient les principaux employés de la Cie. M. Sénécal, le constructeur du chemin et le surintendant, M. Pheeb, ainsi que quelques étrangers qui avaient pris passage, parmi lesquels il y avait M. McDougall, le propriétaire des mines de St. Pie. Ils ne reçurent aucun mal, et purent porter secours aux victimes, ce qu'il firent avec un empressement, un zèle et un courage admirables. Nous ne saurions trop louer ces Messieurs, et surtout M. Sénécal, qui s'est multiplié en cette circonstance, et a fait preuve d'une grande énergie et d'une grande bonté d'âme.

Pendant qu'on retirait les cadavres et les blessés de dessous les décombrés, l'engin alla chercher le Dr. Mignault qui vint aussitôt et donna aux blessés les soins nécessaires en une circonstance aussi lamentable. En même temps des voitures furent envoyées à Sorel, pour y quérir d'autres médecins qui s'empressèrent de se rendre sur le lieu du sinistre. Après l'arrivée du Dr. Mignault, l'engin retourna chercher M. le Curé d'Yamaska, qui administra quatre ou cinq des blessés et mourants. Aussitôt que la voie fut déblayée, le train se remit en route pour Sorel, où il arriva vers onze heures; les blessés furent déposés à l'Hôpital. Le coroner fut requis et se rendit sur les lieux de la catastrophe, où il ouvrit une enquête; on identifia alors les personnes dont les noms suivent:

MORTS INSTANTANÉMENT.

- De Sorel, Boucher Johnny, do Latour Charles, do Côté David, do Cartier Pierre, do Tonin Oscar, do Borthmann Napoléon, do Plante Martin, do J. B. Blais, a été tué. De St. Robert, Maclure Alfred, do Aussant,

LA SITUATION.

Dans sa revue de la semaine, la Gazette de Montréal dit:

"Il n'y a eu que peu d'améliorations dans la situation financière durant la semaine et nous pourrions reproduire les articles que nous avons déjà écrits sur le sujet. La saison est maintenant assez avancée pour pouvoir dire qu'il n'y aura pas de commerce d'automne. A vrai dire, les mandes, règle générale, ne sont guère plus actives aujourd'hui que durant l'été et dans quelques semaines d'ici tout retombera dans l'inactivité."

Le dernier numéro de la Gazette Officielle de Québec publie un état des dépenses faites par un certain nombre de députés, lors des récentes élections. Voici les noms des candidats, les noms des comités où ils ont fait la lutte et le montant de leurs dépenses:

M. Gouin candidat à Trois-Rivières, \$73.28 et son adversaire, l'Hon. J. G. Blanchet, à Lévis \$24.00. M. Lock, à Stanstead, \$42.50. M. Beau chesne, à Bonaventure, \$15.77. M. Marchand à St. Jean \$46.55 et son adversaire M. Roy, \$1.91, personnellement et \$14.50 par son agent. L'hon. M. Laframboise, à Shoford, \$193.30. M. Bisson à Beauharnois, \$173.25. M. Isinhart, à Laprairie, \$237.13 et son adversaire, M. Charlebois, \$638.69. M. A. W. Ogilvie, à Montréal Centre, \$377.47. M. Baker à Missisquoi \$1.35. Le Dr. Louis Duhamel, dans le comté d'Ottawa, \$500.00.

La persécution contre les purs se poursuit toujours dans le Haut-Canada. C'est toujours la loi des élections qui démasque la fausseté des libéraux. Vendredi dernier a été un jour néfaste pour eux, une nouvelle date en noir sur leur calendrier. Deux députés gais ont été déqualifiés du même coup, ce jour-là, M. Neelon, de Lincoln, et M. Miller, de Muskoka. En même temps, M. Hector Cameron, conservateur, dont l'élection était contestée par les Pura, a été maintenue par la Cour, et la pétition présentée contre la dernière élection de Sir John A. MacDonal, à Kingston, a été renvoyée. Quelle journée pour les Pura!

De tous ces faits, ne ressort-il pas aux yeux des moins clairvoyants, que les conservateurs ont scrupuleusement observé la loi des élections, tandis que les libéraux l'ont partout foulée aux pieds. Que l'on compte le nombre de leurs députés disqualifiés ou dépourvus de leurs mandats, et qu'on le compare à celui des conservateurs. La différence est énorme. La loi des élections qui devait réprimer la corruption des conservateurs, a, au contraire, prouvé leur sincérité et mis au jour l'hypocrisie et la malhonnêteté de leurs adversaires.—Merveille.

Il paraît qu'un fort tremblement de terre a été ressenti à Rimouski, vendredi dernier.

LA FORTUNE DES PRINCES D'ORLÉANS.

A propos d'un procès qui vient de se dérouler devant le tribunal de Blois, il serait peut-être intéressant d'analyser, de donner quelques chiffres établissant approximativement l'état de fortune des princes d'Orléans. Nous les prenons en remontant à l'origine.

Par un acte du 14 mars 1661, Louis XIV donna à son frère Philippe, duc d'Orléans, à titre d'appanage les duchés d'Orléans, Valois et Chartres, et la seigneurie de Montargis.

Une déclaration du 24 avril 1672 ajouta le duché de Nemours, les comtés de Bourdan et Romorantin et les marquisats de Coucy et Folemblay. Des lettres patentes de février 1692 donnèrent au duc le Palais Royal.

Un arrêt du conseil, du 24 juillet 1740, lui concéda encore le grand hôtel de Ferrare, à Fontainebleau. Par lettres patentes du 28 janvier 1731, on ajouta à tous ces domaines les comtés de Soissons et terres de Laon, Crespy et Noyon. Un arrêté du conseil d'Etat, du 16 septembre 1766, lui donna encore les domaines de Marie, La Fère, Ham et Saint Gobain, plus tard, le canal de Gourly lui appartint.

Le père de Louis Philippe, en épousant la fille du duc de Penthièvre, ajouta à ses biens personnels une somme considérable, ce qui ne l'empêcha pas de contracter d'énormes dettes, que le pays acquitta jusqu'à concurrence de 17 millions. La révolution éclata. Philippe-Egalité ne tarda pas à expier ses crimes sur l'échafaud. Tous les biens de la famille d'Orléans et de la famille des Bourbon furent confisqués, vendus ou réunis à l'Etat.

Au retour des Bourbons, des ordonnances les 18 et 20 mai, du 17 septembre et du 7 octobre 1814 rendirent à la duchesse douairière d'Orléans et à sa sœur, tous les biens non vendus, et qui étaient encore considérables ainsi qu'on va le voir.

En 1821, l'écluse des forêts et 40 mines du duc d'Orléans étaient de 73,655 hectares, disséminés dans neuf départements et d'une valeur évaluée à 17,317,000; les forêts de Mme. la duchesse d'Orléans douairière étaient de 17,560 hectares, disséminés dans

deux départements, et évaluées à 95,120,000 fr.

Les palais et châteaux, avec leur meubles, valaient 20,000,000 fr.

Total : 262,130,000 fr. Nous ne mentionnerons que pour mémoire la dot de la duchesse d'Orléans, Marie Amélie, et ses droits à la succession du roi de Naples, son père.

Lorsque le milliard d'indemnité fut accordé aux émigrés, M. le duc d'Orléans et sa sœur touchèrent dans les dix huit départements suivants: Seine, Seine et Oise, Aube, Côte d'Or, Côte du Nord, Loiret, Oise, Orne, Saône Inférieure, Haute Marne, Eure, Eure et Loir, Manche, Somme, Seine et Marne, Ardennes, Indre et Loire, 16,169,734 f. 67 c.

En 1830, lorsque Louis Philippe monta sur le trône, on estimait que sa fortune immobilière, grâce à son habile administration, s'était augmentée d'un quart, soit de 69,649,933 fr. 66 c.

A cette même époque le total de la fortune de la maison d'Orléans, évaluée sur des documents authentiques, était de 348,249,668 fr. 33 c.

On n'a pas oublié qu'alors, de crainte que cette fortune ne tombât dans le domaine de l'Etat, donation entre vifs fut faite par Louis Philippe à ses enfants.

Depuis 1830 la succession du dernier des Condé est venue encore accroître cette fortune de 90 millions.

En outre, la famille d'Orléans a touché du trésor de l'Etat depuis cette époque jusqu'en 1848, savoir: dix-huit années de liste civile, à 12,000,000 par an, 216,000,000; dix huit années de revenus de la liste civile, à raison de 5 millions par an, 90,000,000; dotation accordée au duc d'Orléans, en 1832, à raison d'un million par année, 10,000,000; frais de mariage en 1837, 1,000,000; supplément de dotation depuis 1837, 1,000,000; dot de la reine des Belges, 1,000,000, etc. Total des sommes perçues jusqu'en 1848, 323,000,000, non compris les revenus considérables des biens, les intérêts de la forêt de Breteuil, acquise de M. Laflite, en 1831, au prix de 9,000,000, laquelle est déduite de valeur.

Aujourd'hui l'on estime que M. le duc d'Aniane, à lui seul, possède plus de 300,000,000 de fortune, soit 10,000,000 de rente à 6 p. c.

FAITS DIVERS.

—La Cour de Magistrat s'est ouverte, ce matin, à Joliette.

—La température est toujours très froide, et les pluies fréquentes que nous avons sont propres à la tenir toujours dans le même état. Cependant il y a encore lieu d'espérer, s'il est vrai que le tonnerre annonce le beau temps en automne, car! avant-hier soir, il a éclairé et tonné.

CHEMIN DE FER.—Les travaux viennent d'être repris sur le chemin de Phillipsburg, Farham et Yamaska, entre St. Pie et l'Ange Gardien.

Les lisses en fer ont été commandées en Angleterre et arriveront au commencement d'Octobre. Ordre a aussi été donné pour la confection des locomotives et des chars, et on espère que vers Noël, on pourra se rendre en chemin de fer de St. Hyacinthe à St. Pie.

La jauge de ce chemin a été changée de trois pieds à trois pieds et six pouces.

On a aussi commencé à poser les lisses de fer sur le chemin de Sorel, Drummond et Arthabaska. On espère se rendre à Acton cet automne.

—G. de Sorel.

Il est rumeur dans la Capitale que des changements vont être faits relativement aux nominations des juges de la Cour Suprême.—B. P.

LES NICHOLS.—On dit que les Nichols père et fils sont allés s'établir dans la Floride, et que Madame Nichols doit aller les rejoindre bientôt.

CENOTAPH.—On exhibe à la porte d'un bureau sur la rue St. Jacques un morceau de charbon anthracite ayant un diamètre de trois pieds et une longueur de quatre pieds. Il a été extrait dans les mines de Scranton dans la Pennsylvanie. Son poids est de 3,000 livres.

EN PAPA IMPROVISÉ.—A la gare de l'Est, un nombre assez considérable de voyageurs se pressaient hier dans la salle d'attente pour prendre le train de huit heures.

Un monsieur d'une quarantaine d'années, et dont les traits inspiraient la bonté, se trouvait auprès d'une jeune femme pauvrement, mais proprement vêtue, qui tenait dans ses bras un jeune enfant.

Monsieur, lui dit tout à coup sa voisine, rendez-moi un service. Je me suis tant pressée que j'ai oublié mon paquet sur un banc de la grande salle. Ayez la bonté de me garder ma place et mon enfant pendant que je vais le chercher. Je viens dans une minute.

Le bon voyageur prit le bébé et attendit; mais la mère ne reparut pas. Inquiet à mesure que les instants s'écoulaient, craignant de manquer le train, il flûta par se rendre dans la salle de départ, questionna des employés et apprit que la personne qu'il dépeignait s'était rapidement éloignée.

Que faire! Il revint; on donna le signal du départ.

Ma foi, tant pis ! dit-il aux voyageurs qui avaient son embaras, je le garde. Je le porterai à ma femme que je vais rejoindre à Coulommiers. Nous n'avons pas d'enfant, ça nous en fera un. Et il partit avec le bébé.

PENSÉES.

AUX LEGISLATEURS

Si quelqu'un ne hait pas son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, ses neveux et toute sa famille, il n'est pas digne de se nommer parmi les représentants de la nation.

Si quelqu'un aime l'argent et le luxe et si sa pauprière se dilate à la vue d'une pièce d'or, il n'est pas digne de donner des lois à son pays.

Celui qui regarde d'un oeil de complaisance le banc où les ministres sont assis, et qui recherche avec avidité leurs sourires, ne mérite point d'être compté parmi les législateurs d'un peuple.

Que la voix du législateur est puissante, quand du haut de la tribune, elle tonne contre les vices qui corrompent le peuple ou contre les abus qui le ruinent ! Elle est semblable à la voix de l'orage que les monts se renvoient et que mille échos répètent.

Que sa parole est solennelle et sainte quand elle part des abîmes du cœur et des profondeurs de la conscience, et que tous les bons citoyens reconnaissent en elle leurs propres pensées !

Il a dans les mains la fortune et le richier, l'aisance et le pauvre ; il les ouvre et les resserre selon que les besoins et les intérêts du pays l'exigent.

Il est l'aumônier du peuple ; et c'est par lui que le peuple donne et distribue ces aumônes qui paient le temps venu aux intérêts de la patrie, et les services consacrés à sa prospérité ou à sa gloire.

CHARLES STÉ. FOI

BOIS DE CONSTRUCTION A VENDRE.

M. ANTOINE GAUDET, offre en vente une quantité considérable de bois de construction, de charpente et autre, de toute dimension, de 29 à 31 pieds de longueur ;

Aussi

- Planches, Madriers de pin, d'épinette, Lattes, Bardeaux, Perches, Bois à Colombes, Ac. Ac. Ac.

Les personnes désireuses de faire aucun achat de quelque quantité de bois, gagnent beaucoup en me demandant leurs adresses et devis, avant le commencement de l'hiver.

Les ordres, devis et commandes peuvent être reçus tous les jours à Joliette, chez M. George Leblanc, hôtelier, au chef de la sous-signe, au Lac Ontario, St. Jacques.

Termes faciles, conditions libérales. ANTOINE GAUDET. Commandant de bois. Joliette, 21 sept. 1875

NOUVEL ETABLISSEMENT



J. F. LANDRY TAILLEUR

COIN DES RUES ST. BARTHELEMY ET NOTRE DAME.

[Porte voisine de M. Jos. Landry, Menuisier]

M. J. F. Landry laisse savoir à ses amis et au public en général qu'il est prêt à prendre toute commandes que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés.

Tous ouvrages garantis et sans supérieurs pour la justesse et l'élégance. Toutes commandes exécutées sous le plus court délai. Joliette, 6 Septembre 1875.

VENTE PAR LE SHERIF DISTRICT DE JOLIETTE.

T. Pauzé vs Chs. Augé.

- 1. Une terre, située à St. Thomas, seigneurie d'Autray, de 3 x 20 arpents, sans bâtisses. 2. Une autre terre située au même lieu, de la même contenance, avec maison, hangar, écurie et autres bâtisses. Vente à St. Thomas, le 1 Octobre 1875, à Dix heures A. M.

On a besoin

A St. Alphonse, d'une Institutrice qualifiée et pouvant enseigner l'Anglais et le Français. S'adresser aux commissaires ou au sous-signé.

M. LAVOIR.

Séc. Trés.

St. Alphonse, 11 Septembre 1875.

PROVINCE DE QUEBEC.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORÊTS.

Québec, 28 août 1875.

AVIS est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'acte 36 Vic., cap. 9, les limites à bois suivantes seront offertes en vente par encan public, à l'Hôtel de la Couronne, en cette ville, le vingt-huitième jour d'octobre prochain, aux conditions insérées plus bas, savoir :

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEURE.

Limite Templeton No. 1, 1 mille carrés.

" Portland West A, 13 1/2 "

AGENCE DE BONAVENTURE.

Limite Arrière New Richmond, 24 milles carrés.

Limite Arrière Maria, No. 1 Est, 12 milles carrés.

AGENCE DE RIMOUSKI.

Limite Massé, No. 1 Est, 16 milles carrés.

" Noigette, No. 2 14 "

" Macpès, No. 2 12 "

" Duquesne, No. 1 8 "

CONDITIONS DE LA VENTE.

Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix à être déterminée le jour de la vente.

Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la vente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente.

Les limites une fois adjudgées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Des plans, indiquant les terrains ci-dessus désignés sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

H. G. MALHOTRE, H. C. MALHOTRE, Soci. Trés.

Avis Public.

Est, par les présents, donné qu'à la prochaine session de la Législature de Québec des amendements seront demandés à l'acte d'incorporation de la Ville de Joliette.

BARTH. VEZINA, Soc. Trés.

Joliette, 23 Août 1875.

AMEDEE DEHAIT.

Groceries & Provisions

RUE DE LANAUDIERE (Ancienne maison de Frs. St. André)

JOLIETTE

A l'honneur, tout en remerciant ses amis de l'encouragement qu'ils lui ont donné jusqu'à ce jour, d'annoncer au public qu'il tient un assortiment choisi de Groceries, Fines Liqueurs, Fleurs, Provisions, Ac. Ac. qu'il peut vendre à meilleur marché que partout ailleurs.

Le public est respectueusement invité à visiter cet établissement.

A. D. achète des effets en échange de ses marchandises.

Joliette, 16 Août 1875 cmj

A VENDRE.

1. Un emplacement de 45 pieds de front sur 1 arpent de profondeur, situé sur la rue St. Barthelemy, en la Ville de Joliette, bâtie de maison et dépendances.

2. Un emplacement situé au même endroit et voisin du premier, comprenant 45 pieds de front sur 1/2 arpent de profondeur, bâtie d'une boutique de Tanneur avec tous les agrès et accessoires. L'acquéreur pourra acheter, en même temps que le dernier lot, une quantité d'écorce suffisante pour la tannerie durant une année d'opération.

Pour les conditions s'adresser au propriétaire soussigné.

BENJAMIN GOULET, Joliette.

14 Août 1875. am

A Vendre.

Un moulin à farine, à Scio, à Garder et à fouler, situé sur le ruisseau du Point-du-Jour dans la paroisse de l'Assomption, à environ un mille du Village de l'Assomption.

Pour les conditions de vente qui seront très libérales s'adresser à A. MAGNAN, notaire, ou J. L. B. Desrochers, avocat. Les propriétaires à Joliette.

Joliette, 12 Août 1875. 2-m

CHEVAUX A VENDRE.

Les soussignés annoncent qu'ils ont un grand nombre de CHEVAUX à vendre. Toute personne qui désire en acheter pourra s'adresser bientôt par lettre ou en personne à L'ASSOMPTION LUMBER Co. Bout de l'Isle, Charlemagne, P. Q.

Joliette, 17 Août 1875. 4

A Louer.

UN EMPLACEMENT situé au coin des rues St. Pierre et Notre-Dame, contenant 137 x 90 pieds avec une maison de 62 pieds de front, sur la rue Notre-Dame. Cette maison ci-devant occupée comme hôtel par la Veuve Stansfield, vient de subir toutes les réparations nécessaires pour la rendre très confortable, et contient deux vastes logements qui seront loués ou séparément ou réunis ensemble.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à G. A. CHAMPAGNE, Avocat, Propriétaire.

Joliette, 28 Mai 1875.



PROVINCE DE QUEBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT

Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOI AUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties sont par les présents notifiés que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette officielle de Québec," elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de ces avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les deux premières semaines de la session. BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Con. Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 10 Août 1875.

MAGASIN DE FER

TENU PAR

AIME RIOPEL

Place Lavaltrie

EN FACE DU MARCHE

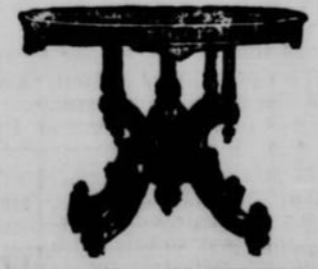
JOLIETTE.

M. AIME RIOPEL à l'honneur d'annoncer au public en général qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN DE FER comprenant un assortiment général de

- Fer Chaudrons Clous à planche Acier Bouillottes Clous à cheval Charbons Poêles Clous à bardeau Haches Scies Bêches Râteaux Serpes Ustensiles de cuisine, Ac. Ac.

Specialité d'Outils.

Les menuisiers, charpentiers, les forgerons, et les cultivateurs trouveront tous jours chez M. Riopel les articles ci-dessus à des PRIX AVANTAGEUX. Joliette, 10 Mai 1875.



C. E. PARISEAU

MAGASIN DE MEUBLES

449 Rue Notre-Dame

MONTREAL.

Une collection variée de Meubles de tous les prix et de toutes les Descriptions. Mai 1875 -aa bips-13

Attention ! Attention !

Par la vigilance et la ponctualité avec laquelle on est servi chez

J. J. PROVOST COIN DES RUES

St. Charles Borromée et Notre Dame

Il semble que le perron est baissé de deux degrés, ou moins, car on ne peut aller ailleurs, en suivant la foule qui toujours entre et sort comme si le perron n'était plus un obstacle. Mais c'est un rieur, dit Paul à Jean, il ne nous traite pas, Non, dit Jean, ne sais-tu pas que c'est un scandale à présent ?

Mais en revanche, il nous vend des liqueurs si pures, de la bonne Fleur, du bon Lard, du bon Poisson, du bon Thé, du bon Café, du bon Sucre, et de toutes sortes de Groceries à si bon marché et sans nous tromper, que l'on épargne beaucoup en achetant chez lui.

Il n'a pas cessé non plus d'acheter les Grains de toute sorte ainsi que la Farine d'avoine, et il paie toujours le haut prix. En ce cas, continuons de l'encourager.

Merci d'avance, Messieurs, et venez me voir. J. J. PROVOST.

Joliette, 30 Avril 1875.

ATTENTION.

Magasin de Chaussures.

L. MENARD

A l'honneur d'annoncer au public qu'il transporte son établissement dans la maison en briques de Madame Lafortune, RUE NOTRE DAME.

Où il tiendra constamment l'assortiment le plus considérable de CHAUSSURES

CONSISTANT EN

ROTTINES de toutes sortes pour Dames et enfants. Bouteilles, Cuir, Souliers pour Hommes.

qu'il peut vendre à TRES BAS PRIX.

L. M. fait les chaussures à ordre et exécute promptement les ordres qui lui sont données. Ouvrage garanti.

Joliette, 8 Juin 1875.

A. CORNELLIER & FRERE

Ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, qu'ils viennent d'ouvrir un magasin d'Épicerie de toutes sortes à l'ancienne Place d'Affaires de

E. CORNELIER

(Près de l'Hôtel Deschamps.) RUE NOTRE DAME.

LEUR ASSORTIMENT CONSISTANT EN Groceries, Provisions, Vins et Liqueurs

de toutes sortes, est des plus variés et des mieux choisis.

Messieurs les Hoteliers de la ville et de la campagne sont spécialement invités à venir visiter leur établissement qui est des plus considérables et pourront se convaincre de la modicité des prix.

Joliette, 15 Avril 1875

GRAND MAGASIN DE VAISSELLE

En Face du Marche (Porte voisine de J. Ed. RENAUD.)

M. P. A. B. DELFAUSSE à l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'augmenter considérablement son stock de Vaiselle

Ayant eu l'avantage d'acheter un fond de banqueroute considérable, M. Delfausse pourra vendre sa Vaiselle à 15 pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

M. DELFAUSSE vendra aussi le gros de la manufacture de St. Jean à 25 pour cent meilleur marché que le prix de la liste.

M. DELFAUSSE espère que les marchands des environs envieront sa vente, et qu'ils voudront bien continuer leur patronage, étant capable de leur vendre à aussi bon marché qu'à Montréal. Joliette, 8 Avril 1875.

Ls. G. MARTIN

Architecte

15 Rue St. Lambert

MONTREAL.

10 Décembre 1875.

PHARMACIE CANADIENNE

(ETABLIE EN 1872.)

M. LOUIS ROBITAILLE à l'honneur d'annoncer que le 1er Mai courant il a transporté son établissement dans le bâtiment ci-devant occupé par M. G. E. Panetton, épicier, porte voisine de la Banque d'Échange.

M. L. Robitaille profite de la circonstance pour remercier ses amis et le public en général de l'encouragement libéral qu'ils ont bien voulu lui continuer jusqu'à présent à la Pharmacie Canadienne et prend la liberté de solliciter la continuation de leur patronage à l'avenir.

Outre un assortiment varié de drogues, médecines patentées, parfums, objets de fantaisie et de toilette, teintures, savons, essences et sirops assortis, etc., etc., le soussigné offre en vente une quantité considérable de

- Graines d'oignon, de Trèfle de l'Ouest, de Rawdon, de Rave, de Navel blanc et jaune, de Bellardes, de Carotte, de Choux, de Choux de Stam, de Tabac, Ac. Ac. Ac.

Aussi un assortiment complet de graines de fleurs.

Toutes graines importées directement des meilleures maisons anglaises, françaises et américaines sont offertes aux acheteurs avec les meilleures garanties.

M. les médecins et marchands de la campagne trouveront avantageux de faire leurs achats à la PHARMACIE CANADIENNE car ils seront toujours sûrs de trouver à cet établissement les meilleurs articles aux prix les plus modérés.

Les ordres et commandes seront remplis avec précision et sous le plus bref délai.

M. Ls. Robitaille est agent pour les préparations médicinales suivantes: Sirop de gomme d'épave rouge de Gray Pastilles Bronchiales de Dr. Sclaton Baume Samaritain de Wood Sirop Princeps pour les enfants Remède Ginois pour la coqueluche Salsepareille de Duncan. PLACE LAVALTRIE, EN FACE DU MARCHE. Joliette, 16 Avril 1875.

ASSUREZ-VOUS A LA

STADACONA

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE. DIRECTION DE MONTREAL: Thomas Wortman, Cor. Maurice Cuvillier, Cor. Coo. D. Ferrier, Cor. Thomas Tiffin, Cor. Amable Jodoin, Cor.

UNE COMPAGNIE NATIONALE

BUREAU PRINCIPAL, QUEBEC. SUCCURSALE: 15 PLACE D'AMES

C. O. FERRAULT, Sec. & Gérant, District de Montreal. MONTREAL

Concilier l'intérêt des assurés et celui des assureurs est la tâche que la Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, doit se faire à tout prix. Les primes, réserves et bénéfices sont tous à l'avantage de la compagnie. Les assurés ont le droit de choisir leur assureur et de choisir leur mode de paiement. La Stadacona, compagnie d'assurance contre l'incendie No. 15 Place d'Ames, Montreal, suit toujours cette politique habile.

Il n'est pas dans le monde commercial d'institutions qui déclarent avec plus de bonne volonté et plus de rapidité, leurs obligations que les compagnies d'assurance. Dans le fait, elles paient souvent avant que les réclamations ne soient faites. Elles ne font dans le but d'éviter, la dépense et les soucis d'un procès, ou la perte d'affaires, conséquence ordinaire de sinistres contestés. La Stadacona, compagnie d'assurance contre l'incendie No. 15 Place d'Ames, Montreal, suit toujours cette politique habile.

P. E. McCONVILLE Agent. Pour les comtés de Joliette, Montcalm et l'Assomption. Joliette 1er avril 1875

Compagnie d'Assurance

LA ROYALE CANADIENNE

Reclamations Reglees et soldees sous le plus court délai. GARANTIES INCONTESTABLES

CAPITAL, FONDS DISPONIBLES, PRES \$5,000,000 \$1,000,000

DIRECTEURS:

- J. F. SINCENNES, Directeur "La Banque du Peuple." W. F. KAY, Directeur "Banque des Marchands du Canada." JOHN OSTELL, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz." ANDREW WILSON, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz" et "La Compagnie des Chars Urbains." M. C. MULLARKY, Président "Le Crédit Foncier du Bas Canada." J. ROSAIRE THIBAUDEAU, Directeur "La Banque Nationale." ANDREW ROBERTSON, Vice-Président "Chambre de Commerce de Montreal" et de la "Chambre de Commerce de la Puisseance." DUNCAN M. INTYRE de Messrs. McIntyre, French & Co., Négociants. HUGH MACKAY, de M. Mackay & Frère, Négociants.

OFFICIERS:

Président: J. F. SINCENNES. Vice-Président: JOHN OSTELL. Gérant Général: ALFRED PERRY. Secrétaire: ARTHUR GAGNON. Gérant de la Marine: CHS. G. FORTIER. Sous-Gérant: DAVID L. KIBBY.

Assure toute description de risques contre le feu, Cargaisons et Coques de la navigation intérieure; aussi Cargaisons océaniques et frêts sur les steamers et vaisseaux à voile, de première classe.

Bureau principal: 160, rue St. Jacques, Montreal

CHARLES B. H. LEPROHON, Agent à Joliette.

BUREAU: COIN DES RUES St. LOUIS & St. JOSEPP

Joliette, 5 Mai 1875.

PROTECTION ABSOLUE.

TOUJOURS PRET

MILLIERS MARCHÉ DE L'ASSURANCE

La nouvelle machine améliorée (Babcock), dont le plan est ci-dessus, est le meilleur et le plus sûr extingueur de feu.

Des milliers de propriétés ont été arrachées à l'incendie par cette machine et des millions de piastres ont été ainsi sauvés et épargnés aux propriétaires.

La (Triumph) devra se trouver dans toutes les maisons de quelque valeur, à la Ville comme à la campagne et inévitablement dans toutes les Communautés, maisons de Fabriques, etc.

J. U. FOUCHER, Agent à Joliette. Joliette, 3 Mai 1875.

HOTEL DUGAS

En face du Marche JOLIETTE.

fort recommandable aux voyageurs et au public par ses chambres nombreuses, ses tables bien servies, ses liqueurs variées et choisies.

Des chars à l'Hôtel Dugas, passage gratis. Bonnes voitures au besoin - Grandes Écuries. Joliette, le 1er Mai 1875.

TRIOMPHE !!! TRIOMPHE !!!

La nouvelle machine améliorée (Babcock), dont le plan est ci-dessus, est le meilleur et le plus sûr extingueur de feu.

Des milliers de propriétés ont été arrachées à l'incendie par cette machine et des millions de piastres ont été ainsi sauvés et épargnés aux propriétaires.

La (Triumph) devra se trouver dans toutes les maisons de quelque valeur, à la Ville comme à la campagne et inévitablement dans toutes les Communautés, maisons de Fabriques, etc.

J. U. FOUCHER, Agent à Joliette. Joliette, 3 Mai 1875.

HOTEL DUGAS

En face du Marche JOLIETTE.

fort recommandable aux voyageurs et au public par ses chambres nombreuses, ses tables bien servies, ses liqueurs variées et choisies.

Des chars à l'Hôtel Dugas, passage gratis. Bonnes voitures au besoin - Grandes Écuries. Joliette, le 1er Mai 1875.

UN HOTEL

fort recommandable aux voyageurs et au public par ses chambres nombreuses, ses tables bien servies, ses liqueurs variées et choisies.

Des chars à l'Hôtel Dugas, passage gratis. Bonnes voitures au besoin - Grandes Écuries. Joliette, le 1er Mai 1875.

Les effets de la GOMME D'ÉPINETTE ROUGE dans les maladies des Bronches et l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme sont soigneusement gardées. Prix 25 centias par bouteille. A vendre chez tous les pharmaciens du Canada. Seul propriétaire. HENRY R. GRAY, Pharmacien, No. 141 rue St. Laurent, Montreal. N.B. - Les mots "Sirop de gomme d'Épave Rouge" sont enregistrés comme marque de fabrique et toutes les imitations seront poursuivies selon la loi.

